

La persécution contre l'abbé Michel se poursuit

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 17 septembre 2012



Dans une lettre datée du 31 août, **Mgr Christian Nourrichard**, évêque d'Evreux, interdit à **l'abbé Francis Michel**, non seulement de faire du catéchisme aux enfants, mais aussi de cautionner le catéchisme qui serait fait par des parents. Par conséquent, l'abbé Michel a interdiction de célébrer les cérémonies de 1ère Communion et de Profession de Foi, ce qui est une atteinte directe au droit des parents. Cette décision épiscopale, outre qu'elle va à l'encontre de l'évangélisation, est un abus de cléricalisme. Une fois de plus ce sont les familles qui sont attaquées. Voici cette lettre :

Evreux, le 31 août 2012

Monsieur l'abbé Francis MICHEL
Le Bourg
27230 Le Planquay

Monsieur l'Abbé,

Suite à notre rencontre du jeudi 23 août au Centre St Jean avec Monsieur le Curé de la paroisse Notre Dame de la Charentonne et le Vicaire général, il me paraît bon de mettre par écrit ce qui a été dit d'important.

Je prends acte d'une amélioration dans une démarche commune de retrouver une vie ecclésiale digne de ce nom. Toutefois des progrès sont encore essentiels en ce sens.

Un point décisif est à régler de façon urgente. Il s'agit de la catéchèse. Certes vous ne faites plus le catéchisme vous-même mais d'autres personnes s'en chargent, en dehors de la paroisse !...

Le fait que vous accueilliez les enfants et les familles pour les célébrations de « Première communion » et de « Profession de foi » est un soutien implicite à ces personnes qui refusent les décisions prises d'un commun accord. Tant que cette question de la catéchèse ne sera pas réglée nous ne progressons pas dans la sérénité et l'unité dans la paroisse. Vous avez d'ailleurs regretté l'absence de Monsieur le curé à ces célébrations. Je vous ai fait remarquer que cela aurait entretenu la confusion dans les esprits. Charité et Vérité sont inséparables. Je compte sur vous pour que cette situation cesse.

Vous avez exprimé le désir que je vienne à l'Eglise de Le Planquay. Ma réponse est claire. En fonction de mon agenda, je suis prêt à m'y rendre mais il faut d'abord que la question de la Catéchèse soit réglée